



## Pétition de soutien

L'**AFOP**, le syndicat professionnel optique photonique a pour objectif de défendre les intérêts des entreprises de l'optique et de la photonique et plus largement de promouvoir l'ensemble de notre filière. Seule entité de représentation nationale de l'industrie de l'optique photonique, l'**AFOP** est l'interlocuteur privilégié des Pouvoirs Publics.

Forte des 1000 entreprises et 300 laboratoires identifiés dans la filière, l'**AFOP** veut engager une action significative pour :

- appuyer la proposition française de **création d'un Small Business Act Européen** qui sera présentée le 2 juillet à Bruxelles **en renforçant certaines propositions,**
- **dénoncer le projet de loi pour la modernisation de l'économie en discussion à l'assemblée,** pas assez engagé en faveur des PME, notamment sur l'accès à la commande publique,
- revendiquer la **création d'une ANR optique photonique,** signe fort d'une reconnaissance de notre filière par les Pouvoirs Publics comme maillon indispensable de notre économie.

La conjoncture économique internationale risque de pâtir aux PME françaises et européennes si nous n'agissons pas au niveau national, voire européen. C'est un moment opportun pour agir afin de renforcer nos PME.

Par votre soutien, vous encouragez l'AFOP. Nous sommes déjà en train d'alerter nos parlementaires avant d'agir au plus haut niveau envers les pouvoirs publics !

**Signez la Pétition de soutien !**

Je soutiens l'action de l'AFOP et j'envoie ce bulletin-réponse **avant le 25 juin !**

Par Fax au 01 43 46 27 58 ou par mail à [afop@gifo.org](mailto:afop@gifo.org)

Entreprise :

Nom du signataire :

Contact : Ivan TESTART,  
responsable AFOP  
GIFO  
185, rue de Bercy  
75012 Paris  
Mail : [ivan.testart@gifo.org](mailto:ivan.testart@gifo.org)

## Pourquoi une pétition ?

L'AFOP souhaite par son action positionner la filière optique photonique dans le contexte économique et politique actuel.

### SBA Européen en faveur des PME innovantes

L'AFOP soutient la position de la France qui propose la création d'un Small Business Act Européen mais elle propose d'aller plus loin et de s'aligner au moins sur le SBA Américain !

S'appuyant sur les propositions du Comité Richelieu et du rapport Stoléru, la France proposera à la commission européenne, le **2 juillet** prochain, **des mesures qui visent à faciliter le fonctionnement des PME, en particulier les PME innovantes au niveau communautaire.**

Les objectifs sont de renforcer l'intégration du marché intérieur, améliorer le financement des PME, simplifier et développer des outils communautaires.

Pour faciliter l'accès des PME innovantes aux marchés publics, la France souhaite :

- **le relèvement de 133 000 euros à 211 000 euros** du seuil d'application des procédures d'appels d'offres sur les marchés de fournitures et de services passés avec un Etat,
- Elle propose d'introduire une disposition permettant aux acheteurs publics la possibilité de réserver aux PME innovantes un quota de 15% de leurs marchés au dessous du seuil d'application.

L'AFOP propose qu'à l'image du SBA américain :

- **ce quota soit porté à 23%,**
- soit ajouté une disposition permettant de **réserver 40 %** des marchés passés avec de grandes entreprises à **de la sous-traitance avec des PME,**
- soit **proposées des mesures incitatives pour que l'acheteur public respecte ce quota.**

### Projet de loi pour la modernisation de l'économie

Ce projet actuellement en discussion à l'Assemblée Nationale est trop frileux vis-à-vis de l'accès des PME aux marchés publics !

S'appuyant sur les propositions faites ci-dessus pour le SBA européen, l'AFOP regrette que le projet de loi ne soit pas plus ambitieux pour l'accès des PME aux marchés publics. La France, initiatrice du projet de SBA européen, peut être un exemple pour inciter la communauté européenne à prendre des mesures à l'image des USA vis-à-vis des PME.

L'innovation, cruciale pour relever les défis sociétaux d'aujourd'hui et de demain, doit être encouragée de manière plus franche. La dynamique et l'énergie des PME sont les leviers pour relever ces défis.

### ANR optique photonique

L'Optique photonique est aujourd'hui un maillon indispensable dans de très nombreuses technologies et applications. **Elle est innovante mais aussi diffusante. Elle doit donc être encouragée pour poursuivre ces innovations de concert avec les laboratoires publics.** En effet, nos entreprises sont des exemples de savoir-faire, **apportant un soutien technologique à forte valeur ajoutée aux grands systémiers nationaux.** Les entreprises françaises de l'optique-photonique contribuent ainsi au rayonnement de l'excellence française dans le monde : astronomie, spatial, télécoms, défense, biologie, médecine et verre ophtalmique.

A ce titre, la filière est impliquée dans de grands projets tels que Laser Méga Joules, Corot, Télescope Virgo, Synchrotron Soleil, Institut Lumière Extrême, VLT et le futur E-ELT et jusqu'à ITER, implanté en France, gage de reconnaissance de la communauté internationale.

**L'AFOP sollicite la création d'une ANR Optique Photonique.** Elle favorisera la Recherche & Développement et le dynamisme de nos entreprises en développant l'innovation et le transfert de savoirs et de technologies entre laboratoires publics et laboratoires d'entreprises.

Enfin, elle permettra d'ancrer la photonique comme filière reconnue par les Pouvoirs Publics et participera à la promotion du domaine.